



LES ELECTIONS : VRAI ou FAUX ?

Les élections professionnelles approchent. Tout le monde le constate, ne serait-ce que par l'activité soutenue des organisations syndicales et l'augmentation exponentielle des visites syndicales.

Mais de toute façon, quel intérêt de voter ? les syndicats ne servent à rien...

Essayons de tordre le cou à quelques idées reçues.

1) Le SIPAM n'existe plus : Faux !

Le SIPAM a tout simplement changé de nom pour suivre l'évolution de notre organisation. **N'écoutez pas les « Fake news » !**



1968

=



2001

=



2018

2) Les syndicats tous les mêmes : Faux !

L'UNSa est autonome et indépendant de tout appareil syndical et politique !

Une autonomie qui laisse au syndicat UNSa de l'entreprise le pouvoir de décision !

L'UNSa reste libre et pratique un syndicalisme de terrain en prise directe avec les intérêts des salariés.

3) Les organisations syndicales se bousculent sur les différents sites depuis quelques semaines alors que nous ne les voyons jamais le reste du temps : Vrai et Faux !

Faux pour l'UNSa, sa force réside dans la connaissance du terrain et des métiers lors des visites régulières sur les sites.

Chaque élu et mandaté connaît vos problématiques, puisqu'il exerce le même métier que vous, souvent dans la même région.

Nos visites actuelles ne s'inscrivent pas dans une vision purement électoraliste mais dans la continuité de ce qui est pratiqué depuis plusieurs années.

Pour les autres organisations syndicales, il vous appartient d'en juger..

4) Nous voterons pour les élections encore deux fois : une fois pour le CE et une fois pour les DP : Faux !

Les ordonnances Macron ont modifié le paysage syndical dans l'Entreprise. Désormais un seul vote : pour le CSE (Comité Social et Economique) d'établissements pour élire 32 élus titulaires et 32 suppléants à Niort et Le MANS , 29 élus titulaires et 29 suppléants pour Levallois.(en fonction des effectifs)

Les élus des 3 CSEE désigneront les membres du CSEC (CSE Central) mais aussi les RP (Représentants de Proximité) de leur périmètre qui auront pour mission la gestion des dossiers individuels et/ou collectifs sur un secteur géographique dédié.

5) L'instance CHSCT disparaît : Vrai !

Tel que nous le connaissons aujourd'hui, le CHSCT disparaît tout simplement. Ses prérogatives sont reprises par la commission CSSCT mais avec moins de moyens...

6) Le nombre de postes à pourvoir sera toujours le même : Faux !

Il y aura bien moins d'élus ou mandatés donc beaucoup moins de représentants sur le terrain pour vous écouter et pour vous défendre. Orientez donc bien votre vote vers l'organisation syndicale qui vous ressemble le plus et vous défend le mieux !

7) Le syndicalisme : une affaire d'hommes : Faux !

Certes, les organisations syndicales semblent majoritairement composées d'hommes. Il ne s'agit toutefois pas d'un dogme mais plutôt d'un manque de candidature féminine.

La représentativité Femme/Homme dans l'Entreprise pour les élections professionnelle est désormais en vigueur. Place aux Femmes !

L'UNSa, La Force de votre Voix !

unsacovea.com

